

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 9 janvier 2015 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel des services du Premier ministre

NOR : PRMG1500833A

Le Premier ministre,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 26 août 2011 portant création des comités techniques des services du Premier ministre et des établissements publics administratifs placés sous la tutelle du Premier ministre ;

Vu l'arrêté du 10 février 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les services du Premier ministre ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2014 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les services du Premier ministre,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Sont nommés au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les services du Premier ministre :

Présidente : Mme Isabelle Saurat, directrice des services administratifs et financiers du Premier ministre ;

Responsable ayant autorité en matière de ressources humaines : M. Pascal Chiron, sous-directeur des ressources humaines de la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre.

Art. 2. – Sont désignés représentants des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les services du Premier ministre :

*Syndicat SAPPAM affilié à la FGAF
des services du Premier ministre*

En qualité de membres titulaires :

M. Jean-Claude Bocquet ;

M. Alain Sibille ;

Mme Jeannette Dingreville.

En qualité de membres suppléants :

M. Gilles Le Brun ;

M. Yves Bonelli ;

Mme France Niedzialkowski.

Syndicat CFDT des services du Premier ministre

En qualité de membres titulaires :

M. Xavier Beal ;

Mme Marie-Laure Poupon.

En qualité de membres suppléants :

Mme Marie-Pascale Subileau ;

Mme Joëlle Martichoux.

Syndicat CGT des services du Premier ministre

En qualité de membre titulaire :

Mme Sarah Intsaby.

En qualité de membre suppléant :

Mme Pascale Riaux.

Syndicat UNSA des services du Premier ministre

En qualité de membre titulaire :

M. Moustafa Chaker.

En qualité de membre suppléant :

M. Lahcen Arras.

Art. 3. – La directrice des services administratifs et financiers du Premier ministre est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 9 janvier 2015.

Pour le Premier ministre et par délégation :

*La directrice des services administratifs
et financiers,*

I. SAURAT